

ÉCOLE DE TROUVILLE LA HAULE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 19 MARS 2024

Début du Conseil d'école à 18h.

Présents : - enseignants : Mmes Richer, Deneuve, Thieury et Catelain, M. Groult.
- parents élus : Mmes Costes, Démare-Favand, Mangote, Masurier, Vandevor.
- mairie de Trouville la Haule : M. Mercier, maire ; Mme Sibout, commission école.
- mairie de Tocqueville : M. Derly, maire
- équipe de l'EMAS : Mme Dulong, M. Vandererven.

Absents excusés : M. Vivien, IEN, Mme Maréchal, mairie de Aizier, Mmes Lasnier, Feray, parents d'élèves élues.

→ Mme Démare-Favand est désignée secrétaire pour la signature du procès verbal de ce conseil d'école.

Ordre du jour :

- EMAS : présentation, missions
- vote du PV du conseil d'école de novembre 2023
- effectifs à prévoir pour la rentrée de septembre 2024
- admissions à l'école
- vie de l'école (projets, manifestations, ...)
- évaluations CP : deuxième session
- présentation des documents de sécurité
- questions diverses

1- EMAS : présentation, missions

→ tour de table de présentation. Mme Dulong et M. Vandererven expliquent pourquoi ils sont intervenus à l'école.

L'EMAS peut intervenir dans les écoles et collèges suite à une interpellation de l'Éducation Nationale pour des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les missions de l'EMAS :

- observation dans les classes ;
- sensibilisation auprès des élèves à l'autisme, TDAH, climat scolaire ;
- construction d'outils dans les classes pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- intervention de la petite section à la 3è.

Questions des parents :

- Quel était l'objectif de la venue de l'Equipe Mobile d'Appui le 22 février ? Quel en est le bilan ?
- L'ambiance dans la classe de CM s'est elle améliorée ? Quelles actions ont été mises en œuvre ? Un suivi est-il proposé ?

Interventions à l'école de Trouville la Haule :

- dans la classe de GS-CP-CE1 : libre échange sur les émotions. Il y a eu une bonne participation de la part des élèves. L'EMAS constate que la classe vit bien, les élèves vivent bien le quotidien de l'école. Le « vivre ensemble » est adapté et compris. Dès le matin, la « température » de la classe est prise par le biais du tableau des émotions et du « comment ça va ? ». Il est important de dire que ce sont les élèves qui ont expliqué le fonctionnement de la classe, ce qui prouve la compréhension des règles.

- dans la classe de CE2 : observation d'un moment de classe. L'EMAS a pu constater un accompagnement de l'élève au plus près par l'enseignante. C'est une classe qui vit, si des choses sont faites en dehors des règles de vie, elles sont reprises et expliquées.

- dans la classe de CM : discussion sur le « vivre ensemble ». L'EMAS constate que les élèves ont compris le fonctionnement de la classe, des relations avec les autres. Ce sont les élèves qui ont listé et expliqué les

adaptations mises en place pour que tous trouvent des repères et se sentent bien. C'est une classe qui vit, qui fonctionne.

En amont de cette intervention, l'équipe pédagogique et l'EMAS se sont rencontrés 3 fois pour que l'EMAS connaisse mieux l'école afin de cibler les interventions.

En conclusion, l'école de Trouville la Haule est une école qui fonctionne plutôt bien. Les parents doivent faire confiance aux enseignantes qui sont à l'écoute des élèves. Beaucoup d'adaptations sont mises en place pour que chacun se sente bien, ce qui n'est pas toujours le cas dans tous les établissements.

L'intervention de l'EMAS a commencé le 19 décembre. Une intervention dure, en général, 4 mois. Le travail à l'école de Trouville la Haule est terminé mais l'équipe reste « en veille ».

Question de M. Mercier : Y a-t-il un rapport de fait à l'Éducation Nationale ?

Réponse de Mme Dulong et M. Vandererven : Le bilan est fait à l'équipe pédagogique. Le rapport de fin d'intervention sera donné à l'école.

Question de M. Derly : Que manque-t-il dans les installations, quelles améliorations peut-on faire du côté de la mairie.

Réponse de Mme Dulong et M. Vandererven : Tout est fait pour que l'école fonctionne bien, et c'est le cas. Nous pouvons faire un prêt de matériel (élastiques de chaises, coussins d'assise, tente) mais il y a déjà beaucoup de choses à l'école. Nous pourrions prêter des jeux pour faire travailler les élèves en coopération.

Des achats sont évoqués :

- lampe pour les dys,
- bureaux avec un plan incliné lorsqu'il faudra renouveler le matériel
- « bureau vélo » mais cet investissement est très onéreux.

Questions des parents :

- Il avait été envisagé de convier les cantinières au conseil d'école, peut-on avoir leur avis sur l'évolution de l'ambiance à la cantine ?
- L'organisation du temps de cantine a-t-elle été modifiée ?

Réponse de Mme Dulong et M. Vandererven : L'EMAS peut intervenir sur le temps du périscolaire mais, au départ, en lien avec l'école, pour éventuellement améliorer l'ambiance à la cantine.

Mme Dulong souhaite intervenir au sujet d'une question des représentants des parents d'élèves : Combien d'enfants présentent une notification MDPH à l'école ? Combien bénéficient du support d'un AESH ? pour combien de jours par semaine ? D'autres demandes sont-elles en cours ?

Ces données sont confidentielles et de l'ordre du secret médical. Elles ne peuvent donc pas être communiquées aux parents.

Mme Mangote explique que ce n'était pas pour avoir une liste de noms mais plutôt pour budgétiser des hypothétiques investissements pour les élèves à besoin éducatifs particuliers (lien avec la question sur les besoins de l'école par rapport à l'APE)

Les personnes présentes (école, parents et mairies) remercient Mme Dulong et M. Vandererven pour leur intervention très intéressante.

2- Vote du procès verbal du conseil d'école du 10 novembre 2023.

Procès verbal adopté ce jour à l'unanimité (0 voix contre ; 0 abstention)

3- Effectifs à prévoir pour la rentrée de septembre 2023.

Questions diverses : Avez-vous une idée de l'effectif de l'année prochaine (arrivée / déménagement) et de la répartition des classes ?

PS : 7 élèves attendus
MS : 12 élèves
GS : 12 élèves
CP : 5 élèves
CE1 : 11 élèves
CE2 : 5 élèves
CM1 : 15 élèves
CM2 : 12 élèves soient 79 élèves (moyenne = 19,75 élèves par classe)

→ À la rentrée dernière, 7 élèves nouveaux élèves ont été accueillis (non prévus sur les listes)
→ Les répartitions par classe ne sont pas encore faites.

4- Admissions à l'école

Les inscriptions auront lieu à l'école du **2 au 19 avril 2024** sur rendez-vous au 02.32.42.17.49.

→ Pour une admission en petite section de maternelle (né(e) en 2021), il faut :

- Passer en mairie pour une inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour l'admission (avec le carnet de santé de l'enfant et le certificat d'inscription)

→ Pour une admission dans une autre classe (changement d'école), il faut :

- Passer en mairie pour une inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour l'admission (avec le certificat de radiation venant de l'ancienne école, le dossier scolaire et le certificat d'inscription)

→ Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la commune ou sur l'application CIVOX.

Madame Richer renouvellera l'accueil des futurs élèves de petite section avec leurs parents, en fin d'année scolaire, un samedi matin. Madame Richer précise que cette formule permet d'être disponible pour les nouveaux élèves et évite beaucoup de pleurs à la rentrée.

5- Vie de l'école

•Pourriez vous nous donner une vision des sorties envisagées d'ici la fin de l'année et du budget correspondant ?

Quelques moments de la vie de l'école passés ou à venir et remerciements :

→ Goûter et chorale de Noël : merci aux parents qui ont pu aider au goûter et à l'APE pour son financement. Merci également aux parents qui se sont déplacés pour écouter les élèves chanter. Merci aussi à la mairie de Trouville la Haule pour la préparation de la cour de la bibliothèque.

→ Accueils réguliers à la bibliothèque du village, 1 ou 2 fois par période. Les élèves consultent des livres, travaillent à partir du thème de l'année et empruntent des livres pour la classe.

→ Visite de la caserne des pompiers de Pont Audemer le 11 mars et le 14 mars.

→ Numérique éthique tour (Maif) : le 4 avril à Bourneville, de la GS au CM2. Différents ateliers vont permettre aux élèves d'être sensibilisés aux enjeux du numérique, les dangers et, bien sûr, son côté ludique.

→ Initiation à l'allemand le 11 avril pour les élèves de CM. Mme Lebouteiller, professeur d'allemand, viendra passer une petite heure en classe pour présenter et pratiquer l'allemand.

→ P'tit Carnabal : Les élèves et les enseignantes vous invitent à 18 heures à l'école le 12 avril. Venez déguisés pour apprendre et faire avec nous une chorégraphie. Le choix du déguisement est libre.

→ Commémoration du 8 mai à Trouville la Haule.

→ En juin : visite aux correspondants des élèves de PS-MS.

→ En juin : sortie « rando » avec les élèves de GS-CP-CE1 et CE2.

→ En juin : sortie vélo avec les élèves de CM.

→ En juin : sortie pour les PS-MS et GS-CP-CE1 à Honfleur. Ils visiteront le Naturospace et feront une promenade en bateau en baie de Seine jusqu'au pont de Normandie. *Cette visite ne sera possible que si un transport est disponible.*

→ En juin : sortie pour les CE2 et CM au musée de l'air et de l'espace au Bourget. Ils visiteront le musée et participeront à des ateliers qui sont encore à définir. *Cette visite ne sera possible que si un transport est disponible.*

→ 21 juin : Fête de l'école à 18 heures dans la cour de récréation.

Question de l'équipe enseignante : Les parents organisent-ils une kermesse ?

Réponse des représentants des parents d'élèves : Nous organiserons la kermesse et un barbecue.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour les abonnements pour chacune des classes.

Les abonnements :

- en PS-MS : magazine OLALAR
- en GS-CP-CE1 : magazine YOUPI
- en CM : journal 1JOUR 1 ACTU
- en CE : journal PETIT QUOTIDIEN (abonnement à finaliser)

Questions de Mme Démare-Favand : Y aura-t-il une sortie vélo pour les CM ? Y aura t-il un cross ? Y a-t-il toujours des parents pour vous aider, vous accompagner ?

Réponse de l'équipe enseignante : Il y aura une sortie vélo pour les CM, le parcours est encore à déterminer. Nous n'avons pas encore évoqué l'idée du cross ou de l'après-midi sportive en conseil des maîtres.

Mme Richer et Mme Deneuve expliquent que l'idée de faire des ateliers en classe avec les parents est compliquée à mener car il n'est pas facile d'avoir des parents toutes les semaines. Elles réfléchissent à une autre organisation.

Mme Deneuve demande à M. Derly si la mairie de Tocqueville pourrait accueillir sa classe pour un pique-nique lors d'une randonnée.

M. Derly accepte avec plaisir : la salle est disponible sur semaine et des tables de pique-nique vont être installées à proximité.

6- Évaluations CP : deuxième session.

Mme Deneuve a reçu tous les parents pour transmettre les résultats. Ceux-ci étaient fidèles au travail des élèves en classe. Des demandes d'aide au RASED découlent de ces évaluations nationales.

7- Présentation des documents de sécurité

Présentation du PPMS Risques Majeurs + Attentat.

Présentation du bilan de la visite d'école organisée en novembre 2023.

→ modification du plan d'évacuation : la classe de CE et celle de CM évacueront maintenant par la porte blanche au bout du couloir, côté parking. Les élèves de GS-CP-CE1 et les PS-MS ne changent pas leur plan d'évacuation (par la porte principale de l'école).

→ modification du point de rassemblement pour être cohérent avec la signalétique mise en place par la Mairie. Le rassemblement se fera dorénavant sur le city stade.

Exercices de sécurité à prévoir : PPMS Risques Majeurs : le 22/03

PPMS Attentat : le 5/04

un exercice incendie « surprise ».

8- Questions diverses

Questions Ecole :

- L'ambiance dans la classe de CM s'est-elle améliorée ? Quelles actions ont été mises en œuvre ? Un suivi est-il proposé ? → réponse en point 1

•Quelle est l'ambiance dans les autres classes ? Des difficultés sont-elles rencontrées (inhomogénéité de niveaux) ? → réponse en point 1

Réponse de l'équipe enseignante : En ce qui concerne l'hétérogénéité, c'est notre métier. Même dans une classe avec un niveau simple, nous y sommes confrontées.

•Quel était l'objectif de la venue de l'Equipe Mobile d'Appui le 22 février ? Quel en est le bilan ? Réponse en point 1

•Avez-vous une idée de l'effectif de l'année prochaine (arrivée / déménagement) et de la répartition des classes ? Réponse en point 3

•Pourriez vous nous donner une vision des sorties envisagées d'ici la fin de l'année et du budget correspondant ? Réponse en point 5

•Combien d'enfants présentent une notification MDPH à l'école ? Combien bénéficient du support d'un AESH ? pour combien de jours par semaine ? D'autres demandes sont-elles en cours ?

Réponse de l'équipe enseignante (en plus de la réponse apportée au point 1) : Comme dans toutes les écoles, quelques élèves ont une notification MDPH.

M. Petitpas et Mme Daligaux interviennent à l'école pour aider des élèves.(lundi après-midi, jeudi toute la journée et vendredi matin).

•Des investissements sont-ils envisagés ? Un support financier de l'APE est-il attendu ?

Réponse de l'équipe enseignante : Beaucoup de choses ont déjà été achetées : coussin d'assise, paravents, casques anti-bruit. Nous réfléchissons à des besoins et nous prendrons contact éventuellement avec l'APE.

•Comment s'est passé le cycle piscine ?

Réponse de l'équipe enseignante : Bien, même si le temps est chronométré et que les enseignants sont stressés par le temps qui défile !

•À quelles compétences correspondent les bonnets ?

Réponse de l'équipe enseignante : Bonnet blanc : entrer et sortir de l'eau

Bonnet orange : + s'immerger

Bonnet jaune : + se laisser flotter

Bonnet bleu : + se déplacer

Bonnet vert : + se déplacer sur le ventre et le dos avec les jambes

Bonnet rouge : + se déplacer sur le dos avec les bras et les jambes, sur le

ventre avec les jambes

Bonnet noir : + crawl et dos crawlé

Les compétences « entrer et sortir de l'eau », « s'immerger », « se laisser flotter » et « se déplacer » sont travaillées à chaque séance.

Remarque : C'est la coopérative scolaire qui finance l'achat des bonnets pour les élèves.

Si le bonnet de votre enfant est encore en état, si votre enfant ne change pas de couleur de bonnet, merci de le réutiliser !

•Est-il possible de faire un retour aux parents sur l'organisation et surtout les compétences de leur enfants ?

Réponse de l'équipe enseignante : Le niveau atteint en natation est noté dans le LSU.

•Est-il possible de mettre en place un outil pour permettre aux enfants de s'autoévaluer/voir leur progression?

Réponse de l'équipe enseignante : Les élèves s'en aperçoivent, sans outil papier, au fur et à mesure des séances. Lorsqu'un exercice est commencé, les enseignants demandent s'ils sont capables de le faire avec ou sans aide. L'enseignement « massé » est d'ailleurs plus efficace pour cela : il n'y a pas d'appréhension d'une semaine à l'autre, les élèves progressent plus rapidement.

Mme Démare-Favand évoque une évaluation papier à compléter au retour en classe.

- Combien de parents possèdent l'agrément pour accompagner dans l'eau?

Réponse de l'équipe enseignante : 5 parents sont agréés.

- Comment est défini le créneau horaire de piscine?

Réponse de l'équipe enseignante : C'est Mme Leblond, conseillère pédagogique en EPS de la circonscription de Pont Audemer, qui fait le planning en concertation avec les maîtres-nageurs et les enseignants.

- Comment s'effectue la communication avec les maîtres nageurs ?

Réponse de l'équipe enseignante : Le centre nautique a un projet pédagogique qui nous est communiqué. Le lien en début/fin de séance est très rapide car les groupes s'enchaînent.

En ce qui concerne la répartition des groupes, nous avons choisi de travailler avec les nageurs débutants pour qu'ils soient en confiance (avec les maîtresses) lors de cette activité. Ainsi, les élèves ont moins peur d'aller à la piscine.

Questions Mairie :

- Il avait été envisagé de convier les cantinières au conseil d'école, peut-on avoir leur avis sur l'évolution de l'ambiance à la cantine ? L'organisation du temps de cantine a-t-elle été modifiée ? Réponse en point 1.

- Les travaux de rénovation de l'école étaient prévus, à quelle échéance seront-ils réalisés ?

Réponse de M. Mercier, maire : les travaux d'isolation sont en attente de subvention. Nous aurons la réponse en juillet, les travaux seront peut-être faits aux vacances d'automne.

- Les tableaux numériques pour les classes seront-ils installés prochainement ?

Réponse de M. Mercier, maire : Les tableaux ont été installés pendant les vacances d'hiver dans les classes de CE et CM.

Les enseignantes remercient la mairie de Trouville la Haule pour l'installation de ce matériel de qualité.

- Pourrons nous avoir accès à la chambre froide pour la kermesse de l'école le 21 juin ? Pourriez-vous mettre à disposition les tables et les chaises ? Est-il possible de demander à API de fournir la viande pour le barbecue comme les années précédentes ?

Réponse de M. Mercier, maire : La salle des Associations est libre le 21 juin. Vous pourrez avoir accès à la chambre froide, aux tables et aux chaises.

Les représentants de parents d'élèves remercient M. Mercier. La demande écrite pour l'utilisation de la salle est en cours. Ils demandent également si la kermesse peut être approvisionnée en « frites Mercier ».

M. Mercier accepte.

Fin du conseil à 19h40.

